



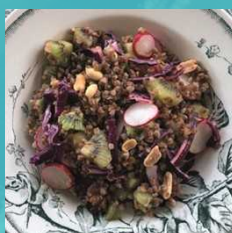
Mise en place
d'un chaucidou
p. 3



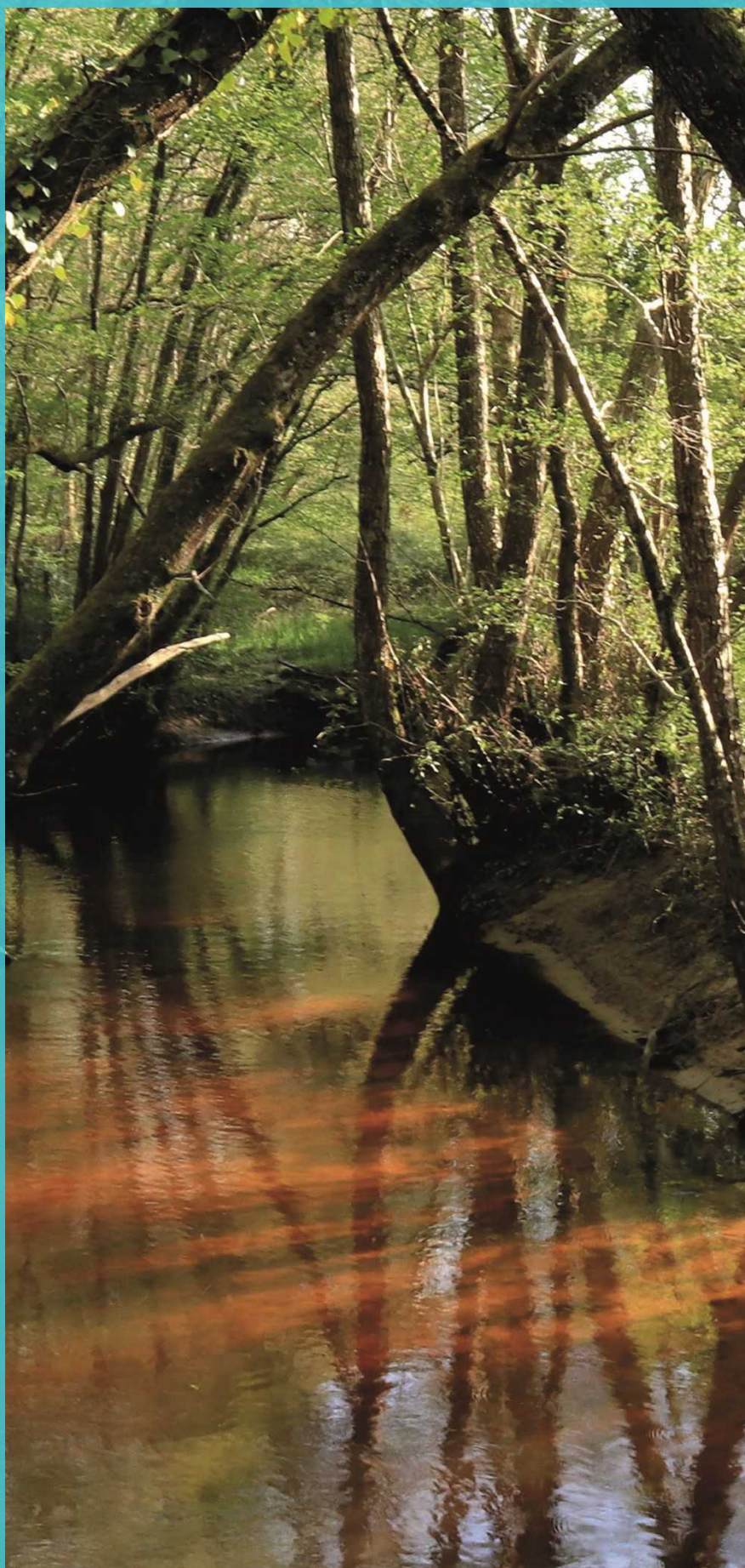
Aménagement
École - Mairie
p. 4



Élections
européennes
p. 6



Salade sarrasin -
chou rouge - kiwi
p. 14



Avril 2024

Sommaire

n° 119

Urbanisme.....	03
Informations.....	06
CCAS.....	08
ALSH.....	09
Bibliothèque.....	10
Associations.....	11
Dans le panier de l'AMAP.....	14
Économie locale.....	15
Brèves et agenda.....	16

Edito du Maire



Cher(e)s Saint-Morillonaises et Saint-Morillonais

Depuis l'an dernier, nous avons lancé deux chantiers dont vous ne voyez pas directement les effets mais dont je tiens à rappeler l'importance pour notre commune et son futur.

Pour le premier, il s'agit de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). À partir de 2026, l'État imposera aux élus de mettre en place des PLU qui seront gérés à l'échelle intercommunale. Il nous a donc paru essentiel de revoir le nôtre avant que nous n'ayons plus la main. Notre orientation principale consiste à promouvoir un développement harmonieux et maîtrisé de la commune, afin de maintenir nos huit classes ouvertes, tout en affichant une volonté forte de limiter la division parcellaire anarchique. Nous ne souhaitons pas laisser libre cours aux marchands de biens pour dessiner le paysage urbain de notre commune au profit de la spéculation financière. Nous voulons également permettre à notre municipalité de se créer un patrimoine et une réserve foncière pour préparer demain. Nous arrivons bientôt à la phase de présentation et d'enquête publique de ce PLU, pour une approbation fin 2024.

J'en profite pour rappeler que sur notre commune une très grande majorité des forêts sont des propriétés privées, sur lesquelles en théorie nous ne sommes pas censés aller nous promener. Aussi, si nous travaillons à l'ouverture des chemins ruraux, c'est bien pour créer des boucles locales de randonnée accessibles à tous, pour permettre à chacun de s'y promener, d'y courir, d'y faire du vélo en toute sécurité et d'apprécier la beauté de ce patrimoine communal. Les chemins ruraux sont la propriété incontestable de la commune et nul ne peut se les approprier !

Le 2ème chantier concerne la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB). Nous sommes accompagnés par un cabinet d'étude qui, après une phase de concertation et de diagnostic, va nous présenter un projet global d'aménagement de notre centre bourg, qui se découpera en plusieurs phases et prendra la forme de fiches actions, correspondant à une tranche de travaux avec des plans, des solutions techniques, un chiffrage du coût des travaux et des subventions attendues. Les axes principaux de travail concernent la place trop importante laissée à la voiture au détriment des piétons et des vélos dans le centre bourg (avec la sécurisation des abords de l'école), la réhabilitation des bâtiments communaux non occupés, la qualité des paysages et la revégétalisation de l'espace public. Là aussi, ce travail devrait être terminé cette année.

Au-delà de ces deux projets d'envergure et d'avenir, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les personnels et élus de la commune qui travaillent sans relâche pour répondre au mieux à toutes les sollicitations du quotidien. Je rappelle d'ailleurs que depuis les élections de 2020, la démocratie s'essouffle, avec près de 13 000 élus qui ont quitté leurs fonctions en France. Notre commune n'y a pas échappé, avec 3 démissions. Il est devenu très compliqué pour les élus de mener sereinement leur action au service de l'intérêt général, dans un contexte financier incertain entre crise sanitaire, crise énergétique, inflation, difficultés de recrutement. Il est donc important pour moi de vous rappeler que les personnes qui sont avec moi sont comme vous, des Saint-Morillonais et des Saint-Morillonaises qui ont des vies professionnelles, familiales et personnelles bien remplies. Ils ont fait le choix de s'engager pour leur commune, pour le bien commun, avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne volonté. Ils sont des élus de la République, et méritent tout le respect qui est dû à leur fonction. Il est essentiel que chacun reconnaisse et respecte le travail de l'autre. Apprenons à être plus attentifs les uns envers les autres, à soutenir et à célébrer les réussites. Mettons en avant le positif et reconnaissons les efforts déployés dans notre communauté pour continuer à faire de Saint-Morillon un village où il fait bon vivre, tous ensemble.

Directeur de la publication : Laurence Bourgade, Maire de la Commune de Saint-Morillon

Rédaction en chef : Nicolas Régnier, Adjoint au Maire responsable de la commission communication.

Mise en page : Service administratif

Photographies : Commune et associations de Saint-Morillon

Impression : Create Communication

Mise en place d'un « **chaucidou** » route de Saint-Michel-de-Rieufret

Un chaucidou va être mis en place route de Saint-Michel-de-Rieufret.

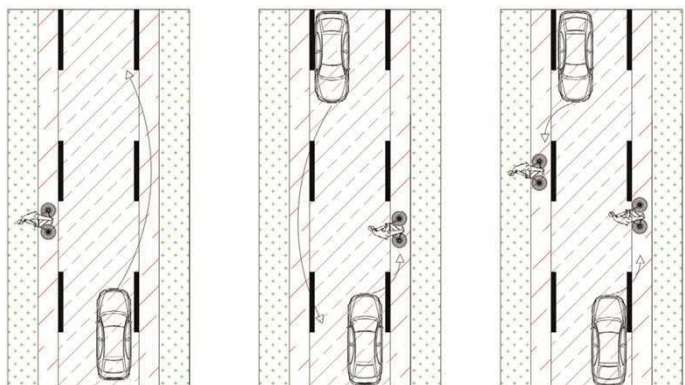
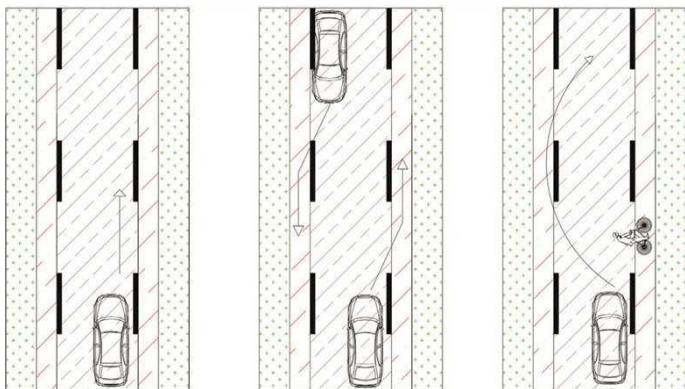


Qu'est-ce qu'un Chaucidou et comment fonctionne-t-il ?

CHAUCIDOU = CHAUSSÉE pour les Circulations DOUCes ; aussi appelée CVCB = Chaussée à Voie Centrale Banalisée.

Il s'agit d'un concept qui consiste à redistribuer l'espace de la voirie en modifiant le marquage au sol et en améliorant les conditions, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser.

Le Chaucidou est une chaussée sans marquage axial dont les bandes de rive sont revêtues. Les véhicules motorisés circulent à vitesse réduite sur la voie centrale bidirectionnelles et les cyclistes sur les rives latérales. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement. Ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent.



Aménagement École - Mairie

Le chantier des allées mairie/école a été réalisé dans son intégralité par l'équipe des services techniques.

Le matériau utilisé est de type calcaire 0/6 de Saint-Martin d'Oney, en provenance du Gers, dont la composition dépourvue de toute boue garantit l'absence de laitance. La circulation aux abords de l'École et de la Mairie devrait ainsi être plus agréable et confortable, ce qui correspond au but de cette opération.

Celle-ci s'inscrit toutefois dans un contexte plus large, et correspond à une solution immédiate vouée à être améliorée à l'avenir suite à la progression de la Convention d'Aménagement de Bourg et de ses fiches-action.



Le quai de déchargement en cours de travaux

Le quai de déchargement terminé.



Les enfants se passionnent pour les travaux !

Peyron : sécurisation de la traversée de la D220

Notre bureau d'étude ARD INFRA a travaillé sur le projet d'aménagement de sécurité du carrefour de la RD220 route de Peyron et Route de Jacoulet Sud. Cette étude a été possible suite à la validation, par le Département de la Gironde, de la création de l'agglomération JACOULET en fin d'année 2023.

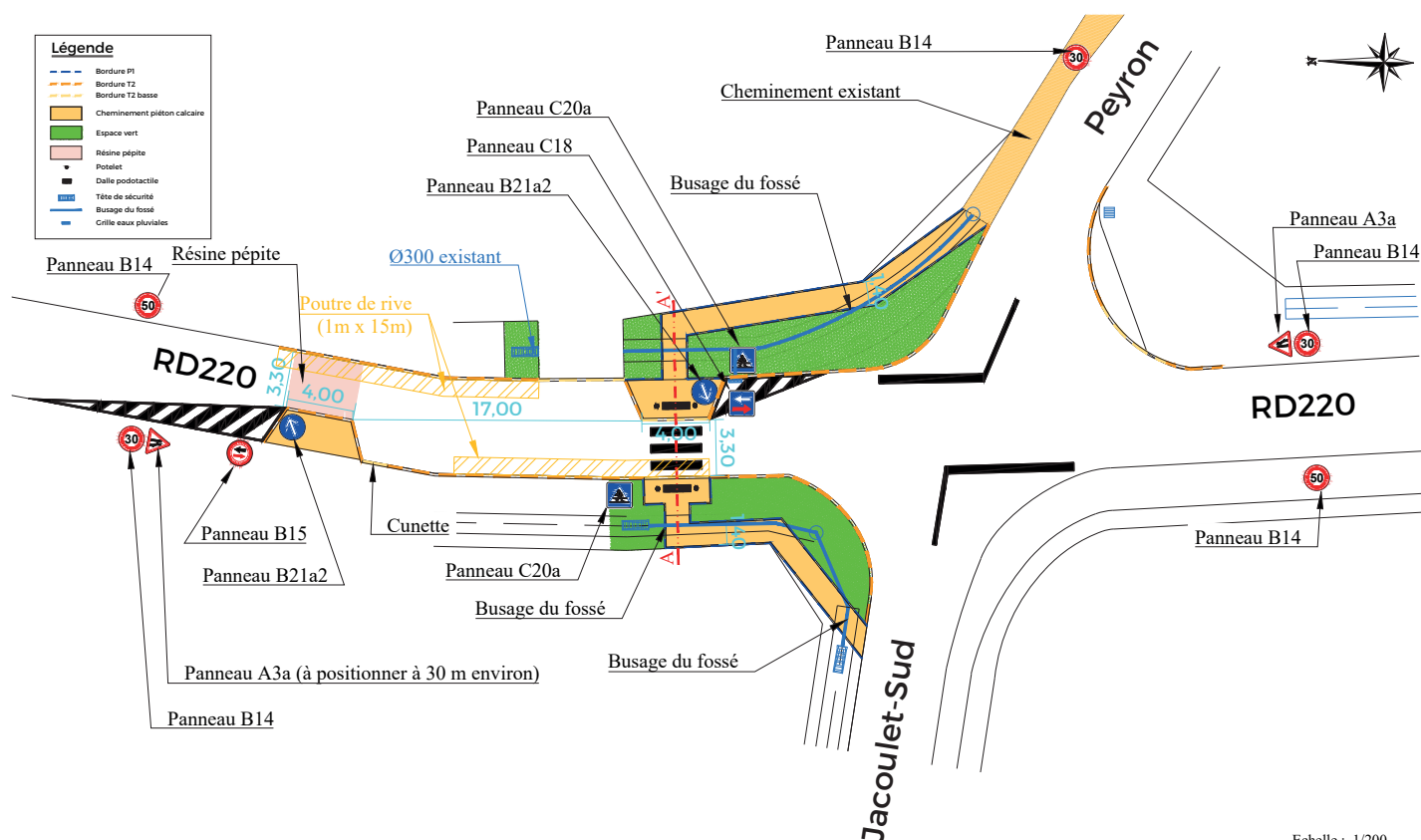
ARD INFRA a étudié ce projet en collaboration avec les services du Département afin de répondre aux normes. Il a pour objectif de sécuriser un futur passage piéton et de faciliter la traversée de route pour rejoindre le chemin de Jacoulet. La RD220 passera à 50 km/h à partir des panneaux d'agglomération et à 30 km/h au niveau du croisement et de la réduction de chaussée.

Coût étude : 2400€ TTC




Coût estimatif travaux : 44500€ TTC

Demande de subvention auprès du Département et de la Préfecture : avant avril 2024

Date prévisionnelle des travaux : 2ème ou 3ème trimestre 2024



Echelle : 1/200

Maître d'Ouvrage Commune de SAINT-MORILLON 1 Place de l'Eglise 33650 SAINT-MORILLON Tél : 05.56.20.25.62 	Cheminement piéton - RD 220			Maître d'Oeuvre  B.E.T ET MAITRISE D'OEUVRE V.R.D. Zone d'Activité du Bedat 33650 SAINT-MEDARD-D'EYRANS antony.drusian@ard-infra.fr Dossier n° 00624 
	Esquisse			
	A	06/02/2024	Version initiale	



Élections européennes 2024



Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, lors des élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour.

L'élection des représentants français aura lieu le **9 juin 2024**.

Élections européennes 2024 : quand s'inscrire sur les listes électorales de la mairie ?

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai. Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Nouveau : rencontres citoyennes

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, Madame le Maire vous invite à venir échanger, individuellement ou en groupe d'habitants, des points de vue et des questions sur des sujets qui concernent la commune et qui vous tiennent à cœur.

L'objectif est de discuter de diverses problématiques d'intérêt général, de les expliciter, de suggérer des améliorations et des solutions.

Les premières dates proposées : samedi matin entre 9h et 12h le 13 avril et le 1er juin, ou mardi soir entre 18h et 20h le 14 mai et le 25 juin, en mairie de Saint-Morillon.

Contactez la mairie pour proposer votre sujet de discussion et prendre rendez-vous : tél. 05 56 20 25 62 pendant les heures d'ouverture, courriel accueil@saint-morillon.fr, site internet www.saint-morillon.fr

Cérémonie des vœux du Maire



La cérémonie des vœux du Maire s'est tenue dans la salle des fêtes le 27 janvier.



Vous pouvez revoir la cérémonie sur la chaîne YouTube de la mairie : youtube.com/@MairieSaintMorillon.



Les obligations légales de **débroussaillage**

Les incendies exceptionnels de l'été 2022 nous ont fait prendre conscience collectivement de la vulnérabilité croissante de nos forêts face au risque d'incendies, dans un contexte de changement climatique favorable à la reproduction de tels événements. Ils doivent donc nous inciter collectivement à replacer la prévention au cœur de nos actions.

Le département de la Gironde fait en effet partie des territoires où les bois et forêts sont particulièrement exposés aux risques feux de forêts, selon l'article L133-1 du code forestier. Il est celui qui compte le plus grand nombre de départs de feu au plan national.

La période hivernale est propice à la réalisation des débroussaillages, avant la reprise de la végétation et la période de reproduction des espèces protégées, alors que le niveau de vigilance feux de forêt est faible.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autres équipements. Ce n'est ni une coupe rase ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes... Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité administrative et pénale.

Interdiction du brûlage des **déchets verts**



Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.

La collecte des déchets verts se fait en déchèterie, mais vous pouvez les valoriser !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins, plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol existent

Le broyage :

Petits et gros branchages broyés permettent de réutiliser les déchets verts sur place, en paillage ou en apport dans le composteur.

Le paillage : Simple et peu coûteux !

Il permet de nourrir et de conserver l'humidité des sols, de protéger du gel les végétaux fragiles et il évite la pousse des mauvaises herbes. Disposez feuilles mortes, résidus de jardin, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées au pied des plantes et arbustes.

Le compostage :

Tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

Opération « boîtes de Noël »

Opération « Boîtes de Noël » : les nombreuses boîtes déposées à la mairie ont été livrées aux Restos du Cœur !

Vendredi 15 décembre, le CCAS et les services techniques ont livré tous vos cadeaux aux Restos du Cœur, qui étaient ravis ! La distribution s'est déroulée la semaine de Noël, afin d'apporter un peu de réconfort pendant les fêtes aux personnes dans le besoin. 77 boîtes de Noël ont été recueillies cette année ! Parmi elles, 20 boîtes ont été confectionnées par des élèves de l'école de Saint-Selve (classes de Mmes Fiquet et Deslus), que nous remercions vivement.

La municipalité et notamment le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), vous remercie chaleureusement pour votre participation et soutien aux personnes les plus démunies.



Les élèves de CE2 de l'école de de Saint-Selve

Repas des aînés



Le repas des aînés, organisé et offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes de 65 ans et plus, s'est déroulé, cette année encore, au Cabaret l'Ange Bleu (Gauriaguet), au vu du très grand succès rencontré l'an dernier.

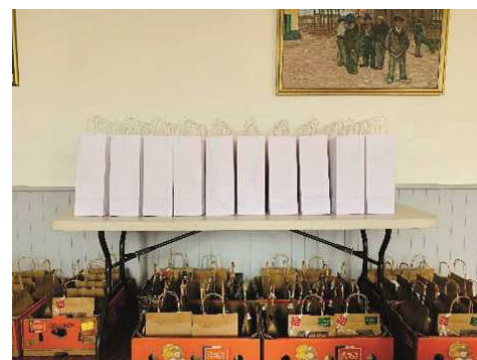
Le jeudi 25 janvier 2024, 68 convives ont pu assister à la nouvelle revue « Infinity », sur le thème de Las Vegas. Un très beau moment de partage et de convivialité, célébré autour d'un déjeuner spectacle et d'une ambiance festive et chaleureuse.

Cadeaux des aînés



Cette fin d'année 2023 a été marquée par la traditionnelle distribution du cadeau des aînés : les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont remis aux aînés de la Commune, âgés de 75 ans et plus, un coffret garni composé de produits locaux confectionnés par l'épicerie L'Authentique (La Brède) et une bouteille de vin rouge du Château Piron.

De très beaux moments de convivialité, d'échanges et de partage, animés par l'esprit festif des fêtes de fin d'année.



Le Noël des enfants de l'école

Spectacle et livres de Noël pour les enfants de l'école



Le vendredi 22 décembre, les enfants ont passé une journée rythmée par l'esprit de Noël. Ils ont tout d'abord assisté aux représentations des spectacles « Ma boîte à Couleurs » (maternelles) et « Gil et Zut » (élémentaires), interprétées par la compagnie Dakatchiz, à la Salle des Fêtes.



S'en est suivi un repas de Noël préparé pour l'occasion par le service restauration de la Commune.

Au cours de la journée, le Père Noël a fait sa tournée de cadeaux pour tous les enfants, qui étaient enchantés !

Cette belle journée s'est terminée par un goûter gourmand pour les enfants qui étaient à la garderie, en attendant l'arrivée de leurs parents.



La neige
à Saint-Morillon
au mois de janvier !



Exposition « De Vermeer à Van Gogh » au bassin des lumières, pendant les vacances d'hiver



Le carnaval pendant les vacances d'hiver



La Ludothèque d'Isle-Saint-Georges, pendant les vacances d'hiver



Que font vos bibliothécaires ?

Ce que vous voyez de l'iceberg

Accueillir le public et les 'scolaires', écouter, conseiller ...

Enregistrer les prêts/retours/nettoyage des livres

Rangement

Animations diverses

Ce que vous ne voyez pas

Gestion de la biblio

Aménager l'espace, les collections, la décoration..

Lien avec la Bibliothèque Départementale pour enrichir notre collection, du matériel...

Traitement du fond

Veille des sorties littéraires, choisir, commander, relation avec les fournisseurs ,

Réceptionner les achats puis les enregistrer au catalogue informatique et les plastifier

Trier les ouvrages obsolètes, les retirer du fond physique et informatique

Réparer les livres abîmés, trier les dons

Préparer les réservations des lecteurs du Réseau partant par la navette et réceptionner les arrivées

Surveiller les retards de retours de prêts

Côté personnel

Suivre des formations,

Participer à des réunions, des groupes de travail du Réseau EVS

Gérer le budget, Le planning des permanences..

Rédiger un rapport annuel statistique

Action culturelle

Chercher et planifier, organiser des animations, spectacles...

Préparer les lectures pour les accueils des classes et des bébés lecteurs

Communiquer par affiches, réseau social ...

32 route de Saint-Michel de Rieufret

mardi de 16h30 à 18h30

mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

samedi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30.

05 56 88 86 99

bibliotheque@saint-morillon.fr



Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Théâtre des **deux cloches**



Les enfants de l'atelier théâtre

Les Chœurs **de Saint-Mo**



Les Chœurs de Saint-Mo célèbreront leurs 10 ans en chansons.

Nous serons heureux de vous accueillir
le samedi 15 juin 2024 à 20h30 à la salle des fêtes.

Venez nombreux !

Energy **Saint-Morillon**

Energy Saint Morillon est une association sportive proposant tous types d'activités avec bonne humeur et motivation :

- Gym douce, lundi 17h-18h
- Pilates, mardi 18h45-19h30
- Zumba, mardi 19h30-20h30
- Fitness, mardi 20h30-21h30
- Entretien & Tonus, jeudi 18h-19h
- Renforcement Musculaire, jeudi 19h-20h

Nous organisons autant de fois que possible des évènements festifs et sportifs.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook Energy Saint Morillon
gymvolontaire.033158@gmail.com

À très bientôt,

Toute l'équipe Energy Saint Morillon



Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Les Escargots de Saint-Mo : Une Sortie Couronnée de Succès



L'association Les Escargots de Saint-Morillon a récemment célébré sa sortie commune annuelle, et quelle journée mémorable ce fut ! Près de quarante personnes, dont des coureurs venus de clubs voisins et quelques habitants de notre charmante commune, se sont rassemblées pour cette occasion spéciale.

Un Accueil Chaleureux

Dès leur arrivée, tous les participants ont été accueillis avec un café de bienvenue, créant une atmosphère conviviale et propice aux échanges. Les sourires et les conversations animées ont rapidement rempli l'air.

La Course à Pied : Un Défi Sportif

La matinée s'est poursuivie avec une course à pied à travers les magnifiques paysages de la campagne Saint-Morillonnaise. Les coureurs ont eu le choix entre deux parcours : un 10 km pour les amateurs et un 13 km pour les plus courageux.



Récompenses et Convivialité

À l'arrivée, un apéritif festif attendait les participants, les félicitant pour leurs efforts et leur engagement. Le succès de cette édition a été indéniable, et c'est avec enthousiasme que nous annonçons la reconduction de cette sortie commune l'année prochaine.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, les bénévoles et les organisateurs qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable. Les Escargots de Saint-Morillon continuent de tisser des liens forts au sein de notre belle communauté, et nous avons hâte de vivre de nouvelles aventures ensemble !



Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Le Comité des Fêtes

À la suite de l'Assemblée Générale du 16 février dernier, le Comité des fêtes de Saint-Morillon a élu son nouveau Conseil d'Administration.

Le bureau :

- Sonia POISSON, Présidente
- Arnaud PLANTIER, Vice-président
- Virginie LEFRAIS, Secrétaire
- Adrien DE BOISHERAUD, Secrétaire adjoint
- Vanessa GIRARD-DIAZ, Trésorière
- Louise ROUSSIN, Trésorière adjointe

Les membres du Conseil d'administration :

- Catherine BIGOT
- Johanna MELENDEZ
- Ronan DESBIN
- Jean-Louis BERNARD
- Bernard PEYS



Un grand MERCI à Mme DUVOID Marie-Bé, ex-Présidente, Mme GAMEL-DEROUINEAU Monique et Mr Thierry BOUSSIE, anciens membres du bureau, et bravo pour votre investissement au sein de Saint-Morillon en fête.

Les membres du Conseil d'administration décident de nommer Mme Marie-Bé DUVOID en qualité de présidente d'honneur de l'association.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre compte Facebook ou par mail comitedesfetesstmo@hotmail.com pour nous rencontrer et venir nous rejoindre dans l'animation de notre village.



Beautiful Tone



Les élèves de l'école de violon "Beautiful Tone" âgés de 18 mois à 15 ans ont donné leur concert de Noël à la salle des fêtes en décembre.

Venez partager un beau moment musical à leur prochain concert le 15/06/24 !



Liens et Partages

SAINT-MORILLON



Liens et Partages

Association pour les seniors

Des temps d'échange conviviaux

Tous les jeudis à 14 h15 au presbytère

Jeux, sorties cinéma, randonnées, sorties découvertes, culturelles, pétanque, etc.

Adhésion annuelle 15€

Contact : Patricia 06 29 86 30 40

Dans le panier de l'AMAP

Salade sarrasin - chou rouge - kiwi

Avec le retour du printemps, place aux salades, mais toujours avec des produits de saison !

Ingrédients :

- 200 g de sarrasin grillé (aussi appelé kasha)
- 1/3 de chou rouge
- 3 ou 4 kiwis
- quelques radis
- 2 poignées de noix

Préparation :

- Portez à ébullition, à couvert, 40 cl d'eau et une cuillère à café de sel.
- Versez le sarrasin, laissez cuire 5 minutes à couvert à feu moyen.
- Éteignez le feu et laissez couvert pendant 20 minutes (l'eau doit être complètement absorbée).
- Émincez le chou rouge et les radis.
- Épluchez les kiwis et coupez-les en cubes.
- Mélangez le tout et ajoutez les noix.
- Assaisonnez avec une vinaigrette (sel, poivre, vinaigre, huile d'olive ou de noix).



Bon appétit !



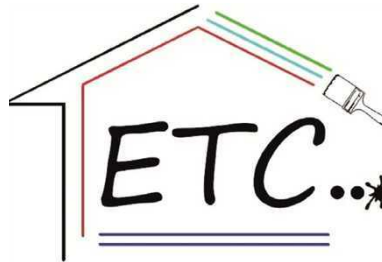
Expertise Travaux Conseil Plâtrerie

EXPERTISE TRAVAUX CONSEIL PLÂTRERIE

- Plâtrerie
- Peinture
- Sols souples

DEVIS GRATUIT

DROGAT CYRIL
06-03-68-55-17
etcplaterie@gmail.com



Alan Destruction Frelons Guêpes Dératisation

**Alan
Destruction
Frelons Guêpes
Dératisation**



06.63.33.37.78
 alan33destructionfrelon@gmail.com
 <https://alanfrelons.com/>



Contrôle des nuisibles

Saint Morillon



Hauteur d'Homme

90 €



Sur ou sous toiture

110€



Dératisation

Sur
Devis



Site Internet

Scannez
moi



Horaires d'été des déchèteries (du 2 mai au 31 octobre)

Déchèterie de La Brède

Lundi : 14h-18h
 Mardi : 14h-18h
 Mercredi : 8h30-12h /14h-18h
 Jeudi : 8h30-12h /14h-18h
 Vendredi : 8h30-12h30 /14h-18h
 Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h
 Dimanche : 8h30-12h30

Déchèterie de Léognan

Lundi : 14h-18h
 Mardi : 8h30-12h /14h-18h
 Mercredi : 8h30-12h /14h-18h
 Jeudi : 8h30-12h /14h-18h
 Vendredi : 14h-15h
 Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h
 Dimanche : 8h30-12h30



ETAT CIVIL

Naissances :

Apollina VAUTARD	18/11/2023
Alice CRISTOFOLI	19/01/2024
Louis BOYREAU	02/02/2024
Auguste LABERRONDO	11/02/2024
Eliora POPIEUL	02/03/2024

Mariage :

Mathilde FRAÏSSÉ et François LE SAGE.....16/12/2023

Décès :

Hervé LHYGONAUD 29/02/2024

A G E N D A

SAMEDI 6 AVRIL

- Conférence « Les plantes et leurs secrets », À Fleur de Peau
- Forum Jobs d'été à La Brède

JEUDI 11 AVRIL

- Dépôt-vente Pic&Puce

MERCREDI 1er MAI

- Vide Grenier RécréAsso

JEUDI 16 MAI

- Dépôt-vente Pic&Puce

DIMANCHE 9 JUIN

- Vide Grenier Comité des Fêtes
- Élections européennes

SAMEDI 15 JUIN

- Concert les Chœurs de Saint-Mo
- Concert Beautiful Tone

VENDREDI 6 SEPTEMBRE AU

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

- Fête du Village



Page Facebook

Retrouvez toute l'actualité de la commune ! Abonnez-vous à cette page pour rester informé(e)

facebook.com/MairieSaintMorillon



Chaîne YouTube

Suivez en direct ou consultez en différé les Conseils Municipaux et les cérémonies.

youtube.com/@MairieSaintMorillon



Newsletter

Suivez les informations en temps-réel en vous abonnant à la Newsletter de Saint-Morillon !

saint-morillon.fr/newsletter